



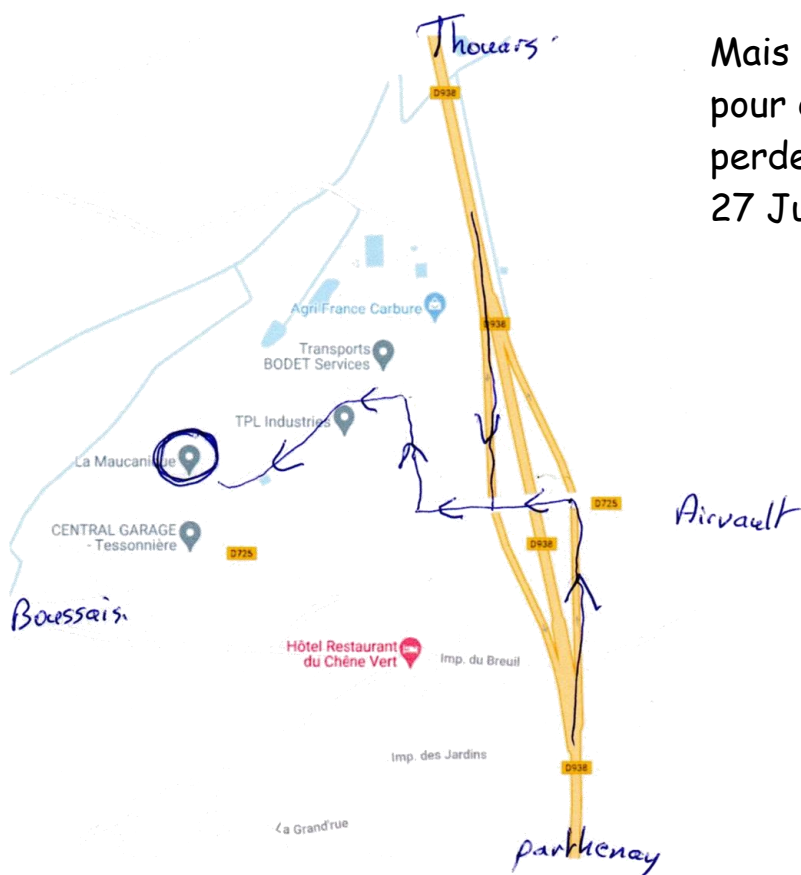
Bonjour les amis,

Notre 23^{ème} concentration aura lieu les 07 & 08 septembre 2024. Attention : nouveau lieu de rendez-vous. **Accueil à la MauCanique à La Maucarrière - ZA Auralis** - (Plan ci-dessous). Couchage à l'Hôtel Campanile - Carré de Bournan - 49400 SAUMUR BAGNEUX - et fin du week-end à Saint Martin de Sanzay au plan d'eau la Ballastière.

Mais chut 🤫 nous n'en dirons pas plus. Alors pour découvrir le programme complet, ne perdez pas de temps inscrivez-vous avant le 27 Juillet 2024 et venez nous rejoindre.

Bonnes vacances à tous.

Le Bureau



PROGRAMME

Samedi 07 Septembre 2024

- A partir de 7 H 45 accueil pour la remise des dossiers (café, viennoiseries offerts)
- Départ de la 1^{ère} voiture à 9 H 00 précises avec road book en main.

Dimanche 08 Septembre 2024

- Petit déjeuner servi à partir de 8 H 00 pour un départ à 9 H 30 . Et c'est parti pour la fin de notre périple suivi du déjeuner de clôture à La Ballastière à St Martin de Sanzay avec la traditionnelle remise des prix et des trophées .

REGLEMENT



Pendant toute la durée du week end (07 & 08 Septembre 2024), la balade touristique (environ 110 kms au total) s'effectue sur route ouverte. Il est donc impératif de respecter le Code de la Route et d'être assuré individuellement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident, matériel ou corporel, pouvant survenir avant, pendant et après la manifestation.

Lors du départ, chaque conducteur devra présenter son attestation d'assurance ainsi que son permis de conduire. Le véhicule devra être en conformité avec la législation en vigueur à savoir contrôle technique OK.

L'Association décline également toute responsabilité en cas de vols dans les véhicules.

Tout manquement aux règles de sécurité sera sanctionné et fera l'objet d'une exclusion à la balade sans remboursement.

Seules les personnes s'étant acquittées de leur droit d'inscription, en signant le présent règlement, pourront prendre le départ.

Fait à le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

INSCRIPTION

NOM.....PRENOM.Mr.....Mme

☎(Portable).....Mail

Adresse.....

.....CP

CLUBVEH..... ANNEE

N° IMMAT..... N°PERMIS

ASSURANCE N°ATTESTATION.....

Permis et attestation d'assurance à présenter au départ du rallye

Personne extérieure au Club avec couchage → 170 € ..X=.....€

Personne membre du Club AARG avec couchage → 160 € ..X=.....€

Dans les 2 cas, supplément pour les personnes seules ... → 15 €=.....€

A déduire si couchage extérieur..... → - 40 € X=.....€

Enfant à partir de 3 ans jusqu'à 12 ans → 65 € .X=.....€

TOTAL=.....€

Bulletin à renvoyer accompagné du règlement à AARG 79 - 5 Impasse Patis Bouillon - 79200 CHATILLON SUR THOUET - **avant le 27 Juillet 2024 (impératif)**

Si annulation, après le 15 Août, 70 % des sommes versées seront conservées par le club
Si annulation, après le 31 Août, pas de remboursement possible.